

Regards

sur Anjou

Volume 34, numéro 1 — Février 2007



Congé en fête!

La semaine de relâche scolaire est désormais une tradition bien établie chez nous. C'est une fête pour les écoliers et les étudiants, et une fête... ça se fête!

Plus d'une activité sont planifiées dans le cadre de cette semaine qui s'étend cette année du 5 au 9 mars 2007. Cet hiver, le patinage sera à nouveau en vedette. Patinage libre, de 14 h à 16 h, à l'aréna Chaumont. Patinage également sur les patinoires extérieures, dont les heures d'ouverture seront prolongées pour l'occasion si le froid est au rendez-vous.

Parmi les autres activités proposées, notons les bains libres, de 13 h à 16 h, à l'école secondaire Anjou, une représentation du spectacle **À la rescousse du roi Léo**, ainsi que des projections de films tous les jours (voir ci-dessous).

À la rescousse du roi Léo

Présenté par Croque-Musique, ce spectacle divertissant, qui s'adresse particulièrement aux enfants âgés de 2 à 8 ans, est un théâtre musical interactif où les jeunes pourront écouter une histoire qui les enchantera. Ils feront la connaissance de deux personnages attachants, Suzanne Lalune et René Lechef. Ceux-ci leur raconteront par le biais du théâtre, de la chanson et de la danse, leur dernier périple en Afrique

où ils ont rencontré toutes sortes d'animaux drôles et intéressants dont le fameux roi de la jungle, Léo.

Le **lundi 5 mars, à 13 h 00**, à l'agora de l'école secondaire Anjou, située au 8205, rue Fonteneau.

Billets : 3 \$ l'unité, en vente à la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt, ou à la succursale du Haut Anjou, sise au 7070, rue Jarry Est.

Note : des billets seront disponibles à l'entrée si le spectacle n'est pas présenté à guichets fermés.

Renseignements : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine).

Projections de films

Tous les jours, pendant la semaine de relâche, il y aura projection de films pour enfants à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt, à compter de 13 h 30.

Renseignements : 514 493-8260



Centre Roger-Rousseau

Il était une fois des enfants souriants

Il y a eu une telle quantité d'enfants sages à Anjou l'année passée que le Père Noël a décidé de faire une exception et d'aller à leur rencontre le 10 décembre dernier au Centre Roger-Rousseau.

On comptait pas moins de 267 enfants sages au rendez-vous! Accompagnés de leurs parents, ces jeunes Angevins ont participé à une belle fête animée par un musicien et des personnages de Noël dont, bien entendu, la fée des étoiles et les mascottes Anjouer et Musicenne.

Affichant de larges sourires, les enfants ont pu prendre part à des jeux et se faire maquiller. Ils ont aussi reçu de beaux cadeaux pour lesquels il faut remercier le principal commanditaire de l'événement, la Caisse populaire d'Anjou et son directeur, M. Daniel Hébert, président d'honneur de la fête. Cette activité a été une grande réussite grâce, notamment, à l'apport des organismes qui ont accepté de faire partie du comité organisateur. La direction de l'arrondissement tient donc à remercier la Conférence Saint-Vincent-de-Paul Jean XXIII, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul St-Conrad, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul Notre-Dame d'Anjou, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul St-Jean Eudes, le Carrefour Solidarité Anjou, le Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références Anjou (CHORRA), le Service d'aide communautaire d'Anjou (SAC) et les Chevaliers de Colomb de St-Conrad.

Vivement le prochain Noël!



Bureau du citoyen

Au cours de la nouvelle année, le Bureau du citoyen sera ouvert les **10 février**, **24 février** et **10 mars** entre 9 h et midi. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, des élus d'Anjou pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, demandes ou commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue!

Samedi 10 février :
Luis Miranda,
maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

Samedi 24 février :
Andrée Hénault,
conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou

Samedi 10 mars :
Gilles Beaudry,
conseiller d'arrondissement
district Ouest

Le bureau est situé au 7701, boulevard
Louis-H.-La Fontaine.



Prochaines séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances du conseil d'arrondissement auront lieu les **mardis 6 février** et **6 mars** à 19 h. Elles se tiendront comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Tous les citoyens y sont les bienvenus.



Y a de l'amour dans l'air!

Le conseil d'arrondissement et les employés municipaux désirent souhaiter à toutes les Angevines et à tous les Angevins la plus chaleureuse des Saint-Valentin.

Bonne Saint-Valentin!



Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Le dernier mot vous revient!

Depuis ma première élection à titre de maire, les élus et les gestionnaires que je dirige avec fierté ont réussi à vous offrir des services de qualité diversifiés grâce à une gestion responsable et intelligente de vos taxes. Sauf que la réalité a changé depuis 2006 et que notre situation financière et budgétaire est désormais préoccupante, ce qui rend les choix futurs plus difficiles. Cela s'explique en bonne partie par des coûts imprévus qui se sont ajoutés, notamment au chapitre des contrats de déneigement et de collecte des déchets, des prix de l'essence et d'autres sources d'énergie ainsi qu'aux revenus insuffisants que l'ensemble des arrondissements reçoivent désormais à titre de dotation de Montréal.

La marge de manœuvre de vos élus est de plus en plus serrée et rien n'indique que la situation s'améliorera avec le temps. Parallèlement, la communauté angevine, qui continue de grandir et qui compte aujourd'hui près de 40 000 résidants, a de plus en plus de besoins à combler en terme de services et d'infrastructures. Malgré le fait que notre administration a accompli plusieurs réalisations, notamment au chapitre des rues, des trottoirs et des équipements collectifs de l'arrondissement, le travail n'est jamais terminé car tout cela exige bon an mal an un entretien et des investissements.

Nous nous faisons un point d'honneur d'être toujours à l'écoute des citoyens et contribuables. À titre d'exemples, nous avons décidé en 2005 de doter l'arrondissement d'une authentique politique familiale visant à assurer une meilleure qualité de vie à toutes les familles angevines. Cela nous apparaissait alors nécessaire car non seulement la réalité urbaine s'est rapidement modifiée avec les années mais également les intérêts et les demandes de la cellule familiale, elle-même transformée. En premier lieu, nous avons échangé avec les citoyens et les associations avant que cette politique ne soit mise sur papier. Peu après son adoption par les élus, ces derniers vous ont consulté pour bien cibler vos besoins et mieux connaître votre perception des services existants pour la famille à l'aide d'un questionnaire inséré dans le bulletin REGARDS SUR ANJOU et transmis à tous les foyers. L'ensemble de la démarche nous a permis d'implanter une politique mieux adaptée à la famille moderne résidant à Anjou.

La nouvelle réalité financière et les besoins grandissants et variés que vit l'arrondissement d'Anjou ces derniers temps ne signifie nullement que ses dirigeants soient demeurés inactifs. Au contraire! Par exemple, en matière de loisirs et de culture, nous avons prolongé les heures d'ouverture de la succursale de la bibliothèque en raison notamment d'un fort achalandage. En ce qui a trait à nos parcs, nous appliquons avec diligence un programme d'entretien et de mise aux normes. Dans un autre domaine, plusieurs de nos rues et trottoirs ont été remis à neuf en 2006, et à la demande de résidants, des bosses de ralentissement ont été mises en place pour contrer la vitesse excessive des conducteurs irresponsables.

Cependant, il y a toujours des choses à faire pour maintenir notre qualité de vie urbaine. Il existe toujours des artères usées qui exigent un travail de réfection soit mineur, soit majeur. Et, comme toute structure, nos bâtiments vieillissent avec le temps et doivent être rénovés.

Voilà pourquoi je tiens tant, ainsi que tous vos dirigeants, à vous entendre clairement à nouveau sur les besoins actuels et futurs de l'arrondissement. Désirons-nous rester proactifs en tant que communauté et conserver l'excellence au chapitre de nos services, de nos infrastructures et de nos équipements collectifs actuels? Et sommes-nous tous prêts à payer un prix plus élevé si cela est nécessaire?

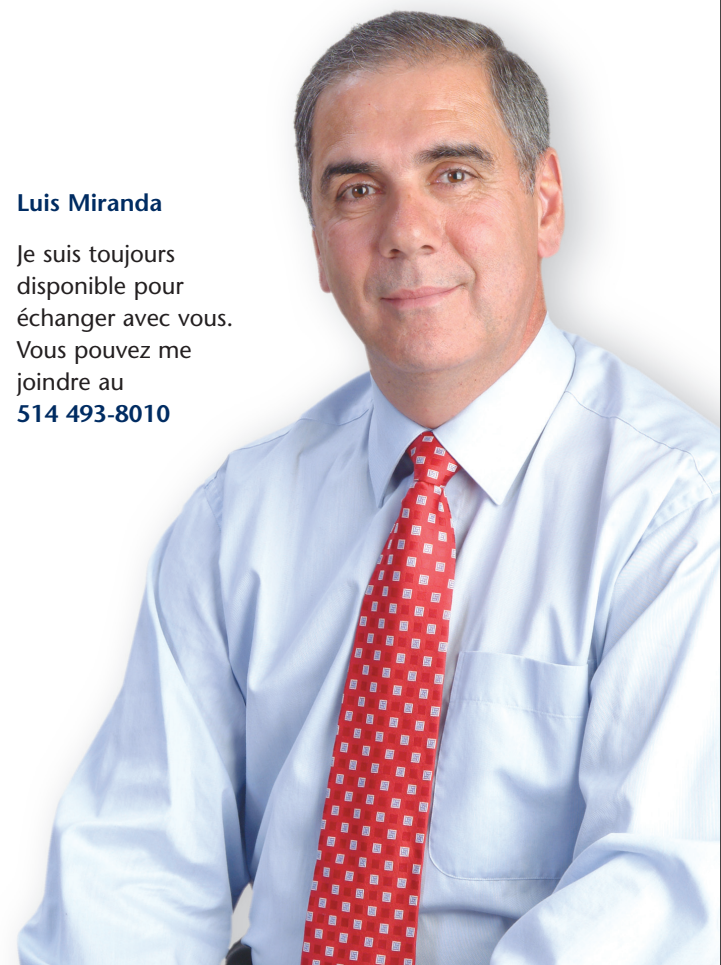
Nous devons aborder ensemble plusieurs questions. Par exemple, la collecte des ordures ménagères est effectuée deux fois par semaine douze mois par année, est-ce trop ou est-ce insuffisant? Pour ce qui est de notre bibliothèque, doit-on augmenter, maintenir ou diminuer ses services, tels la quantité de nouveaux livres à acquérir par année? Et que dire des cinq patinoires extérieures? Faut-il les entretenir ou en éliminer certaines alors que notre climat semble se réchauffer d'année en année? En ce qui concerne le parc d'affaires qui fait tant la fierté d'Anjou mais qui nécessite des interventions au chapitre des infrastructures et de la sécurité, doit-on les poursuivre ou les limiter? Et est-ce toujours valable de construire à court ou à moyen terme un centre multifonctionnel pour notre population croissante?

Ainsi, en raison de notre marge de manœuvre rétrécie qui gêne désormais notre gestion à titre d'élus et d'administrateurs, nous voulons, avant d'aller plus loin, connaître clairement vos besoins en terme de services et d'équipements. Il nous apparaît essentiel de recueillir cette année votre appui. Nous travaillons d'ailleurs sur la méthode de consultation la plus efficace qui nous permettra de prendre adéquatement le pouls de l'ensemble de la population angevine et bien saisir ses besoins.

Vos élus accordent une extrême importance à cette consultation qui devra cautionner toutes nos décisions futures. C'est ainsi que, tout comme pour l'élaboration de la politique familiale, le dernier mot vous reviendra!

Luis Miranda

Je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre au
514 493-8010



Une exposition très réussie

René Van Gÿte : l'artisan de l'heure!



L'exposition d'horloges de l'Angevin René Van Gÿte, tenue les 24, 25 et 26 novembre 2006 à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, a attiré près de 400 visiteurs. Certains parmi ceux-ci provenaient de Toronto et d'autres régions, notamment de Québec, de Baie-Comeau et de Saguenay.

Le maire d'arrondissement a profité de l'occasion pour complimenter l'artisan horloger pour la beauté, le raffinement et l'ingéniosité de son travail. « L'arrondissement d'Anjou est fier de compter dans ses rangs un citoyen aussi talentueux que M. René Van Gÿte », a déclaré M. Luis Miranda.

M. Van Gÿte s'est dit très heureux de son expérience. « J'ai reçu des appels d'horlogers de Suisse, a-t-il souligné. Des ingénieurs m'ont posé beaucoup de questions sur les mécanismes de mes horloges. Et un jeune m'a dit qu'il ne regarderait plus jamais l'heure de la même manière. Cela m'a fait plaisir à entendre. »

« Une horloge, ça nous parle, ça nous rappelle notre passé. Une horloge, c'est la manifestation de la vie elle-même », d'ajouter le passionné artisan.



Le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda, et M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, photographiés aux côtés de M. Van Gÿte, ont exprimé leur profonde admiration devant l'œuvre réalisée par le talentueux artisan.

En bref

Compte de taxes 2007

Premier versement : 1^{er} mars

Nous souhaitons vous rappeler que le premier versement des comptes de taxes reçus en janvier est exigible le 1^{er} mars et que le second le sera le 1^{er} juin 2007. Tout versement effectué après ces dates occasionne des frais d'intérêt et une pénalité. Il est à noter que, si le montant du compte de taxes est inférieur à 300 \$, le paiement est dû en un seul versement le 1^{er} mars 2007.

Modalités de paiement

Par la poste

Vous pouvez faire parvenir par la poste votre paiement par chèque personnel ou certifié, par mandat postal ou bancaire en prévoyant toutefois un délai de livraison suffisant. Veuillez joindre à votre paiement la partie supérieure détachable du compte ou inscrire le numéro de référence du compte de taxes au recto du chèque ou du mandat.

En personne

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en argent comptant, par chèque ou par carte de débit, en vous présentant à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Dans les institutions financières

Votre compte de taxes peut également être payé dans la plupart des caisses Desjardins et dans certaines banques. Si vous payez au comptoir d'une institution financière, veuillez prévoir deux jours ouvrables pour l'acheminement du paiement. Si vous effectuez un paiement par l'entremise d'un guichet automatique, prévoyez au moins deux jours, excluant le samedi et le dimanche, pour sa transmission.

Vous pouvez effectuer votre paiement à partir du site Internet de votre institution financière si cette option vous est offerte. Veuillez inscrire les 14 chiffres constituant le numéro de référence apparaissant sur le bon, sans les traits d'union. Les institutions financières suivantes acceptent le paiement électronique des taxes : Desjardins (AccèsD), Banque Nationale du Canada, RBC Banque Royale et Groupe Financier Banque TD.



Carrefour Jeunesse-Emploi

Pour la troisième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou et le Carrefour Jeunesse-Emploi Anjou – Saint-Justin organiseront une soirée d'information sur les emplois d'été disponibles. Les personnes intéressées pourront même poser leur candidature sur place!

La rencontre se tiendra le jeudi 22 février, de 17 h à 19 h 30, au Carrefour Jeunesse-Emploi, au 7100, boulevard Joseph-Renaud. L'événement de l'année précédente ayant été couronné de succès, le rendez-vous de 2007 représente un rendez-vous à ne pas manquer!

Veuillez noter que le Carrefour Jeunesse-Emploi peut également vous aider à parfaire votre curriculum vitae. Pour en savoir plus, téléphonez au 514 353-5400.

Pour contrer ces moteurs qui tournent pour rien

À l'exception de certains types de véhicules (notamment ceux d'urgence), il est généralement interdit à tout automobiliste de laisser tourner à Anjou et dans presque toute l'île de Montréal le moteur de son véhicule plus de trois minutes alors qu'il est à l'arrêt (cinq minutes pour un véhicule lourd fonctionnant au diesel). Par ce moyen, la communauté angevine participe à la réduction des émissions de gaz carbonique nocif à l'environnement.

Dans le but d'afficher leur soif d'air pur, les Angevins et les Angevines sont invités à se procurer gratuitement un autocollant (électrostatique) pour vitres d'auto aux endroits suivants :

Bureau Accès Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine

Bibliothèque Jean-Corbeil

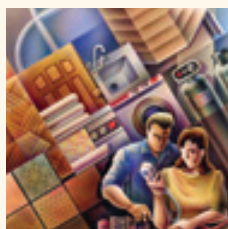
7500, avenue Goncourt

Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises

7171, rue Bombardier



Un électroménager de trop chez vous?



Au Québec, le Règlement sur les halocarbures du gouvernement provincial interdit aux citoyens de l'agglomération de Montréal de déposer avec les ordures ménagères

leurs électroménagers de réfrigération, de congélation et de climatisation domestiques en raison de leurs gaz réfrigérants nuisibles à l'environnement.

Afin d'éliminer écologiquement ces électroménagers, l'arrondissement d'Anjou a mis en place une collecte distincte qui sera effectuée par ses employés des travaux publics. Grâce à cette opération, ces encombrants électroménagers seront éventuellement débarrassés de leurs gaz nocifs.

Pour se prévaloir de ce service, les citoyens doivent téléphoner au bureau Accès Anjou au numéro 514 493-8008.

On vous demandera particulièrement d'enlever les portes du réfrigérateur et du congélateur et de les disposer avec votre électroménager dans votre entrée de garage ou près de votre résidence (évitiez de les mettre en bordure du trottoir).



Offres d'emploi

**Nous planifions
notre été... et vous?**

Inscription

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal, soit www.ville.montreal.qc.ca, dans les bureaux Accès Montréal et dans les bureaux d'arrondissement. Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée des documents attestant que vous remplissez les conditions d'admissibilité (y compris une preuve de fréquentation scolaire lorsque le statut étudiant est requis). Ne pas fournir d'originaux, car ils ne seront pas retournés.

Faire parvenir votre demande dûment remplie à :

Madame Lise Ouimet

Par télécopieur: 514 493-8009

Par la poste: Ville de Montréal
Arrondissement d'Anjou
Ressources humaines
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9

Date limite d'inscription: le 2 mars 2007

La Ville de Montréal souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

Note pour les emplois à statut étudiant

Pour voir sa candidature retenue, le candidat doit suivre à temps plein une formation académique reconnue par le ministère de l'Éducation (joindre une preuve de fréquentation scolaire — Hiver 2007). L'arrondissement donne priorité aux candidats ayant déjà été embauchés au cours des années précédentes et bénéficiant d'une évaluation favorable de leur travail.

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Emplois à statut auxiliaire

Animateur en activités ludiques

Numéro : 79-06-001

Sommaire de l'emploi

Participe à la réalisation d'activités variées à l'intérieur du programme identifié par Anjou (camps de jour et service de garde). Participe activement aux réunions hebdomadaires ou spéciales de son secteur et fait rapport à son responsable de ses activités. Voit au bon fonctionnement des activités du service de garde.

Exigences

- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Être obligatoirement présent au stage de formation de présaison :

- Pour tout le personnel : les 8, 9 et 10 juin 2007
- En plus, pour les nouveaux employés : le 25 avril et les 3 et 9 mai 2007

Durée de l'emploi :

- Du 14 juin au 17 août 2007, soit 9 semaines de 20 à 40 heures, selon le nombre d'enfants présents chaque jour au camp

Postes disponibles : 73

Animateur en activités ludiques (Pour enfant handicapé)

Numéro : 79-06-002

Sommaire de l'emploi

Fait de la sensibilisation auprès du groupe face aux différences de l'enfant qu'il accompagne. Veille à l'intégration du jeune au sein du groupe. Adapte les jeux à la clientèle.

Exigences

- Détenir une formation pertinente à l'emploi
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Être obligatoirement présent au stage de formation de présaison :

- Pour tout le personnel : les 8, 9 et 10 juin 2007

Durée de l'emploi :

- Du 14 juin au 17 août 2007, soit 9 semaines de 15 à 40 heures, selon la présence de l'enfant handicapé dont il a la responsabilité durant le camp

Postes disponibles : 18

Animateur culturel

Numéro : 79-06-003

Sommaire de l'emploi

Assure la réalisation d'activités, telles que le cinéma et la danse en plein air. Voit à faire respecter les règlements et participe aux réunions de son secteur.

Exigences

- Être disponible en soirée et les fins de semaine pour les activités de cinéma et de danse en plein air
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Détenir un permis de conduire (classe 5)
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Une expérience pertinente en audiovisuel est un atout
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 24 juin au 29 août 2007

Postes disponibles : 2

Responsable – tennis extérieur et baseball mineur

Numéro : 79-06-004

Sommaire de l'emploi

Coordonne le travail des instructeurs de tennis pour tous les types de cours et de cliniques. Coordonne le travail des surveillants de tennis et des arbitres, marqueurs au baseball mineur. Élabore les horaires de travail de ceux-ci, en assure le contrôle, compile et vérifie les feuilles de temps du personnel, le tout dans le respect du budget prévu. Travaille en étroite collaboration avec l'association de tennis Anjou et l'association de baseball mineur Anjou. S'assure de la qualité des services et voit à ce que les installations dans les différents parcs soient sécuritaires. Participe à la préparation des activités de brocantes et en coordonne le déroulement.

Exigences

- Avoir de l'expérience en organisation et en gestion de personnel
- Avoir le souci du service à la clientèle
- Être disponible de jour, de soir et la fin de semaine
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 30 avril au 16 septembre 2007

Postes disponibles : 1

Surveillant – Tennis extérieur et brocante

Numéro : 79-06-005

Sommaire de l'emploi

Assure la surveillance des terrains de tennis, contrôle l'accès et supervise les réservations. Voit à faire respecter les règlements. Participe aux activités de brocante. Participe aux réunions de son secteur.

Exigences

- Posséder de bonnes connaissances du tennis
- Avoir le souci du service à la clientèle
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 14 mai au 16 septembre 2007

Postes disponibles : 8

Marqueur ou marqueuse (Baseball)

Numéro : 79-06-006

Exigences

- Avoir 15 ans et plus
- Connaître les règlements et les structures du baseball
- Détenir un certificat en premiers soins
- Être en mesure de comprendre le déroulement d'une partie de baseball
- Avoir une aptitude à parler au micro
- Être disponible en soirée sur semaine et la fin de semaine
- Être en mesure de remplir proprement des documents
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 14 mai au 2 septembre 2007

Postes disponibles : 10

Arbitre (Baseball)

Numéro : 79-06-007

Exigences

- Avoir 16 ans et plus
- S'engager à obtenir le grade 1 d'arbitrage au baseball
- Avoir des connaissances approfondies de tous les règlements
- Détenir un certificat en premiers soins
- Être en mesure de prendre de bonnes décisions rapidement
- Faire preuve de ponctualité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Être disponible en soirée sur semaine et la fin de semaine

Durée de l'emploi :

- Du 14 mai au 2 septembre 2007

Postes disponibles : 7

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Emplois à statut étudiant

Commis étudiant (Lecture des rayons)

Numéro : 79-06-008

Sommaire de l'emploi

Effectue la lecture des rayons dans diverses sections de la bibliothèque, selon les systèmes de classement utilisés. Déplace certaines rangées de volumes en tenant compte des cotes de classification. Nettoie les tablettes et les identifie, s'il y a lieu.

Exigences

- Être étudiant au niveau secondaire ou collégial à temps plein
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir une personnalité sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 26 juin au 17 août 2007

Poste disponible : 1

Commis étudiant (Documentation)

Numéro : 79-06-009

Sommaire de l'emploi

Effectue la classification, le catalogage et l'indexation des diverses ressources documentaires que reçoit la bibliothèque ainsi que des retraites et modifications au catalogue.

Exigences

- Être étudiant au niveau collégial en techniques de la documentation à temps plein
- Avoir une bonne connaissance du format MARC et du système de classification DEWEY
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 28 mai au 3 août 2007

Poste disponible : 1

Commis étudiant (Accueil et information)

Numéro : 79-06-010

Sommaire de l'emploi

Assure la liaison entre les différents secteurs d'activité. Rédige, synthétise ou saisit des rapports divers. Accueille les visiteurs, les dirige et les informe. Effectue tout autre travail connexe que lui soumet son supérieur.

Exigences

- Être étudiant en communication au niveau collégial à temps plein
- Connaître les logiciels Word, Excel et les appareils de bureau (photocopieur, télécopieur, etc.)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 1^{er} mai au 24 août 2007

Poste disponible : 1

Total assuré : 416 heures

Commis étudiant (Aide-préposé au dépôt)

Numéro : 79-06-011

Sommaire de l'emploi

Effectue le traitement des requêtes et en assure le suivi. Effectue le rangement de l'équipement et du matériel. Assure la livraison et la récupération des équipements requis. Assiste le préposé dans le fonctionnement du dépôt.

Exigences

- Être étudiant au niveau collégial à temps plein
- Détenir un permis de conduire (classe 5)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une expérience de travail pertinente serait un atout

Durée de l'emploi :

- Du 22 mai au 3 septembre 2007

Poste disponible : 1

Commis étudiant (Logistique)

Numéro : 79-06-012

Sommaire de l'emploi

Répond au téléphone et traite les demandes de service. Accueille les usagers et traite leurs demandes. Élabore divers documents pour l'organisation du guichet-loisirs. Assure le suivi de divers dossiers. Assiste l'agent de liaison dans le bon fonctionnement du guichet-loisirs.

Exigences

- Être étudiant au niveau collégial à temps plein
- Démontrer des aptitudes en informatique
- Faire preuve d'une grande disponibilité

Durée de l'emploi :

- Du 30 avril au 25 mai 2007: minimum de 8 heures par semaine
- Du 22 mai au 3 septembre 2007: maximum de 35 heures par semaine

Poste disponible : 1

Journalier étudiant (Gardien de parc)

Numéro : 79-06-013

Sommaire de l'emploi

Voit à l'entretien des terrains extérieurs (nivelage des terrains, nettoyage des aires de jeux et des terrains, préparation des terrains d'après les horaires de matchs sportifs, etc.). Est responsable de la distribution de l'équipement aux joueurs et du remisage après utilisation, en assure le contrôle. Tient l'intérieur du chalet impeccable sur le plan de la propreté et du rangement. Fait respecter les règlements en interdisant les bicyclettes, les chiens, les boissons et la drogue.

Exigences

- Être étudiant (secondaire V ou collégial)
- Être étudiant en techniques policières serait un atout
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)

Durée de l'emploi :

- Du 23 avril au 8 octobre 2007

Postes disponibles : 18

Journalier étudiant (Entretien de parc)

Numéro : 79-06-014

Sommaire de l'emploi

Travaille en équipe avec les chauffeurs dans le secteur d'activité des parcs, des immeubles et de l'équipement et les aide à effectuer les tâches nécessaires afin que les installations soient entretenues de façon régulière.

Exigences

- Être étudiant au niveau secondaire ou collégial à temps plein
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une expérience de travail pertinente serait un atout

Durée de l'emploi :

- Du 16 avril au 8 octobre 2007

Postes disponibles : 2



Emplois à statut étudiant

Commis étudiant (Dessinateur - Génie)

Numéro : 79-07-001

Sommaire de l'emploi

Réalise des dessins par ordinateur. Effectue la mise à jour de divers plans de l'arrondissement. Voit à l'émission de certains permis (utilisation de borne d'incendie, raccord d'égout, etc.).

Exigences

- Être étudiant à temps plein (dans le domaine du génie constitue un atout)
- Maîtriser les applications Windows et Autocad 2007
- Maîtriser les logiciels de géomatique constitue un atout
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public
- Détenir un permis de conduire (classe 5)

Durée de l'emploi :

- Du 28 mai au 25 août 2007 (13 semaines)

Poste disponible : 1

Commis étudiant (Contrôle d'occupation)

Numéro : 79-07-002

Sommaire de l'emploi

Visite les locaux commerciaux et industriels afin d'en faire l'inventaire. Mettre à jour ces informations dans la base de données.

Exigences

- Être étudiant à temps plein
- Connaître les applications Windows
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public

Durée de l'emploi :

- Entre le 30 avril et le 1 septembre 2007 (13 semaines)

Postes disponibles : 2



Emplois à statut étudiant

Journalier étudiant (Herbe à poux)

Numéro : 79-05-001

Sommaire de l'emploi

Sillonne les rues de l'arrondissement afin de détecter les endroits infestés, procède à l'éradication sur les terrains municipaux et sensibilise les propriétaires des endroits concernés à l'importance d'éliminer cette mauvaise herbe.

Exigences

- Être étudiant à temps plein
- Avoir la capacité de parcourir le territoire angevin à vélo (fourni par l'employeur)

Durée de l'emploi :

- Entre le 9 juin et le 31 août 2007 (10 semaines)

Postes disponibles : 2 (35 heures par semaine)

Journalier étudiant (Aide aux métiers)

Numéro : 79-05-002

Sommaire de l'emploi

Aide le mécanicien dans l'atelier mécanique et nettoie le garage et la cour.

Exigences

- Être étudiant à temps plein
- Être en mesure d'assister un mécanicien dans l'accomplissement de tâches simples

Durée de l'emploi :

- Entre le 16 juin et le 31 août 2007 (10 semaines)

Poste disponible : 1 (35 heures par semaine)

Journalier étudiant (Embellissement)

Numéro : 79-05-003

Sommaire de l'emploi

Assure la réalisation des travaux d'embellissement (préparation, plantation, arrosage, entretien général) des lieux publics.

Exigences

- Être étudiant à temps plein
- Avoir un intérêt pour le travail de jardinage et d'aménagement

Durée de l'emploi :

- Entre le 14 avril et le 28 septembre 2007 (16 semaines)

Postes disponibles : 10 (35 heures par semaine)

Commis étudiant (Administration)

Numéro : 79-05-004

Sommaire de l'emploi

Accueille les personnes se présentant à la Direction des travaux publics. Accomplit diverses tâches de secrétariat.

Exigences

- Être étudiant à temps plein
- Posséder une bonne connaissance des applications Windows

Durée de l'emploi :

- Entre le 28 avril et le 1^{er} septembre 2007 (17 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant (Embellissement)

Numéro : 79-05-005

Sommaire de l'emploi

Procède à la mise à jour de l'inventaire des arbres avec le logiciel spécialisé en arboriculture (SIGMA). Entre les données sur les travaux d'élagage et d'entretien des arbres.

Exigences

- Être étudiant à temps plein, de préférence dans le domaine de l'emploi
- Connaissance de l'environnement Windows
- Détenir un permis de conduire classe 5 serait un atout

Durée de l'emploi :

- Entre le 28 avril et le 1^{er} septembre 2007 (10 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)



Emploi à statut étudiant

Commis étudiant (Comptabilité)

Numéro : 79-02-001

Sommaire de l'emploi

Effectue diverses tâches simples reliées à la comptabilité (tenue de livres, comptes fournisseurs, etc.).

Exigences

- Être étudiant à temps plein en techniques administratives, option finances
- Maîtriser les applications Windows

Durée de l'emploi :

- Du 28 mai au 1^{er} septembre 2007 (14 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant (Magasin)

Numéro : 79-02-002

Sommaire de l'emploi

Effectue les entrées et les stocks en magasin, le classement et le rangement des biens.

Exigences

- Être étudiant à temps plein en techniques administratives, option finances
- Maîtriser les applications Windows

Durée de l'emploi :

- Du 28 mai au 25 août 2007 (13 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant (Ressources humaines)

Numéro : 79-02-003

Sommaire de l'emploi

Contribue à la réalisation d'un document informatif sur les cheminements de carrière et participe à diverses tâches de soutien administratif dans le domaine des ressources humaines. Accomplit diverses tâches de travail général de bureau.

Exigences

- Être étudiant au niveau universitaire à temps plein en administration, option ressources humaines en relations industrielles
- Être habile à travailler avec divers logiciels informatiques

Durée de l'emploi :

- Du 11 juin au 24 août 2007 (11 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)



Emplois à statut étudiant

Commis étudiant (Licences de chiens)

Numéro : 79-04-001

Sommaire de l'emploi

Procède à la vente des licences de chiens sur tout le territoire de l'arrondissement d'Anjou. Accomplit diverses autres tâches.

Exigences

- Être étudiant au niveau collégial à temps plein
- Maîtriser les applications Windows
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public
- Être disponible pour travailler le soir et la fin de semaine

Durée de l'emploi :

- Du 11 juin au 31 août 2007 (12 semaines)

Postes disponibles : 2

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant (Accueil)

Numéro : 79-04-002

Sommaire de l'emploi

Accueille les citoyens et traite les diverses requêtes. Accomplit diverses tâches liées au courrier et au secrétariat.

Exigences

- Être étudiant au niveau collégial ou universitaire à temps plein
- Posséder une bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Faire preuve d'un grand intérêt pour l'accueil et le service à la clientèle

Durée de l'emploi :

- Du 14 mai au 31 août 2007 (16 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant (Archives)

Numéro : 79-04-003

Sommaire de l'emploi

Effectue des tâches liées au traitement des dossiers et à l'organisation des documents d'archives. Collabore aux tâches de secrétariat.

Exigences

- Être étudiant au niveau collégial ou universitaire à temps plein
- Posséder des connaissances dans les domaines des sciences de l'information, de la gestion documentaire et des archives
- Posséder une bonne connaissance du français écrit, de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Avoir la capacité de transporter des boîtes d'archives

Durée de l'emploi :

- Du 11 juin au 31 août 2007 (12 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Un hiver agréable, sécuritaire... et économe!

Dans le but d'assurer la sécurité de la population et faciliter les déplacements des personnes l'hiver, l'arrondissement d'Anjou assure le déneigement des voies piétonnières et des voies de circulation dans l'ensemble du territoire. Néanmoins, pour que tout se déroule efficacement et de façon économique, il nous faut la collaboration de tous.

Quelques règles élémentaires

Pour nous aider à mieux vous servir, il suffit de respecter ces quelques règles :

- lorsque l'accumulation de neige n'excède pas 5 cm (2 po), déposez la neige sur votre terrain et non dans la rue ;
- pour que les automobilistes puissent garer aisément leur véhicule, ne déposez pas de neige le long des trottoirs ;
- ne poussez pas de neige sur les terrains de vos voisins ou de l'autre côté de la rue ;
- ne poussez pas de neige ou de glace sur la voie publique après les opérations de déneigement, car cela est strictement défendu.

Il est bon de mentionner à nouveau que la réglementation sur le déneigement prévoit des sanctions contre les contrevenants. Ainsi, l'arrondissement peut procéder à l'enlèvement de la neige ou de la glace aux frais d'un occupant ou d'un propriétaire d'immeuble concerné, même lorsque celui-ci a fait faire son travail de déneigement par un autre. Quiconque contrevient à l'une des dispositions mentionnée ci-dessus commet une infraction et est passible d'une amende de 100 \$ à 2000 \$.

Nous désirons également vous rappeler le rôle essentiel que chaque citoyen peut jouer dans le contrôle des dépenses de l'arrondissement. En respectant notamment les présentes règles touchant le déneigement, vous aiderez votre arrondissement à épargner des sommes d'argent qui serviront à financer adéquatement nos services collectifs.

Nous vous remercions de votre habituelle coopération et vous invitons à communiquer avec nous, pour toute question ou tout commentaire, au 514 493-8080.

Stationnement: on est tellement mieux chez soi!

Les personnes qui ne disposent pas d'un stationnement privé, notamment les locataires, se demandent souvent s'ils vont pouvoir garer leur véhicule dans la rue en rentrant du travail. Pour leur permettre de trouver une place, l'administration municipale sollicite vivement la coopération des citoyens qui profitent d'une entrée privée ou d'un garage en leur demandant d'y garer leur véhicule en tout temps. Elle invite également tous les automobilistes à se garer de telle sorte qu'un seul véhicule n'occupe pas simultanément deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture.

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Piranha Tendances
Impression: Les impressions IntraMédia
Tirage: 22 000 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone: 514 493-8000
Site Web: ville.montreal.qc.ca/anjou
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2007 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

À l'écoute de la Fréquence Pékinoise

Le 23 mars prochain, Fréquence Pékinoise sera nous ravir à l'église Jean XXIII avec pipa, guitare et violoncelle.

L'arrondissement d'Anjou en collaboration avec l'organisme Culture à la carte vous proposent un programme original. Tant par l'exotisme et la diversité de son contenu musical que par le raffinement artistique de sa présentation, le concert pipa exerce une magie particulière sur l'oreille et l'âme de l'auditeur présent.

Que ce soit en solo dans le répertoire traditionnel chinois, en duo ou en trio dans des compositions originales ou dans des adaptations d'œuvres de Debussy, Bartòk ou autres, les interprétations sont nuancées, touchantes et convaincantes, les sonorités envoûtantes et fascinantes.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10 \$ l'unité à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale, aux heures d'ouverture habituelles. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée. N.B. Les portes de l'église ouvriront dès 19 h 15.

Renseignements : 514 493-8200



Le Centre Local de Développement (CLD) d'Anjou Continue d'encourager les jeunes promoteurs



Au premier plan : M^{me} Michelle Zammit, conseillère de l'arrondissement et trésorière du CLD, M^m. David Primeau, le promoteur, et Raymond Perreault, industriel à Anjou et VP du CLD, et M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou.
Au second plan : M. Wladimir Afriani, M^{me} Daphné Saint-Germain et M^m. Martin Dor et Olivier Versailles de l'équipe d'OPTIFORME.

Le CLD d'Anjou achève l'année 2006 par l'octroi d'un quatrième chèque au jeune promoteur angevin d'Optiforme clinique d'entraînement, monsieur David Primeau. Cette aide financière non remboursable d'un montant de 3000 \$ lui est accordée dans le cadre de la politique de développement de l'entrepreneuriat à Anjou (programme Jeunes Promoteurs pour démarrage d'entreprise ; pour plus d'informations, consulter le site web www.cldanjou.com).

Optiforme clinique d'entraînement offre des services d'entraînement à domicile et à son studio d'exercice situé au 7151, Beaubien Est, à Anjou.